

FICHE RÉFLEXE



Le bilan d'impact environnemental de vos emballages

Vous confiez chaque année à Adelphe des milliers de données sur vos emballages.

La synthèse de ces données et leur dynamique sur trois ans sont désormais disponibles dans votre rapport impact emballages sous forme d'indicateurs RSE facilement accessibles.

Votre déclaration Adelphe devient votre allié pour limiter l'impact environnemental de votre entreprise.

➤ Une synthèse des données de votre déclaration emballages

Le rapport impact est l'outil de référence pour piloter votre politique emballages, valoriser vos engagements et réaliser des économies sur votre contribution. Accessible depuis votre espace clients, www.monespace.adelphe.fr, après la validation de votre déclaration, ce bilan synthétise vos données déclaratives et vous donne des indicateurs pour piloter votre politique emballages et valoriser vos engagements.

- **l'impact environnemental** de votre contribution via des équivalences RSE
- **l'évolution de votre contribution et de vos emballages** (tonnages, matériaux et unités de vente) sur 3 ans

➤ Des indicateurs pour piloter votre politique emballages et valoriser les engagements de votre entreprise

Ces indicateurs permettent un cadre de reporting complet pour favoriser l'éco-conception et l'innovation, anticiper les exigences réglementaires et faire progresser les pratiques auprès de vos consommateurs.

Ils doivent aussi vous permettre d'**échanger de manière constructive avec vos parties prenantes.**

Les éléments proposés dans votre rapport impact Adelphe vous permettront ainsi de valoriser vos engagements dans votre rapport RSE.

➤ Des repères à partager pour limiter l'impact environnemental de votre entreprise

Le rapport impact emballages de Adelphe est téléchargeable et **partageable avec les différents acteurs de votre politique emballages et RSE.**

Il contient cependant des informations financières sensibles relatives à votre contribution, aussi nous vous recommandons de limiter sa diffusion aux personnes concernées et d'être vigilant dans son utilisation.



Comment utiliser les indicateurs de votre rapport impact emballages ?

1 Donner de la perspective à vos emballages

Les multiples fonctions de l'emballage (protection, transport, information consommateurs) en font un fort levier RSE, tant sur ses impacts environnementaux que d'un point de vue social ou sociétal (gaspillage alimentaire par exemple).

Le sujet emballage doit donc faire partie intégrante de votre stratégie d'entreprise (éco-conception, communication consommateurs), et vos données liées à votre déclaration seront indispensables pour l'expliquer.

2 Présenter votre engagement pour le recyclage

Depuis la création de Adelphé en 1992, près de 10 milliards d'euros ont été investis par les entreprises en faveur de la collecte et du recyclage des emballages ménagers. Le modèle de la Responsabilité Élargie du Producteur est une référence d'action collective en faveur de l'environnement.

En contribuant financièrement, votre entreprise démontre sa volonté de réduire son impact environnemental avec un dispositif efficace. Pourquoi ne pas en parler ?

3 Valoriser vos efforts en matière d'éco-conception

Les consommateurs attendent aujourd'hui des marques qu'elles s'engagent réellement sur ces sujets, avec des données précises.

La **réduction à la source** constitue la voie historique mise en oeuvre par les entreprises en matière de prévention des déchets d'emballages.

D'autres actions existent : **amélioration de la recyclabilité, intégration de matière recyclée, conception favorisant le réemploi...**

Votre rapport impact vous fournit tous les indicateurs pour mettre en avant vos engagements en matière d'éco-conception.

4 Valoriser vos actions en matière de sensibilisation

L'emballage est le premier support que le consommateur a en main au moment de trier ; c'est donc le meilleur moyen pour le **sensibiliser aux bons gestes de tri**.

Complétez cette communication par des actions off-pack, sur PLV, dans les médias ou sur les réseaux sociaux.



Calculs des données RSE de votre rapport impact

Cette section explicite les méthodes de calcul et les sources de données utilisées pour les différents indicateurs RSE que nous vous proposons dans votre rapport impact emballages.

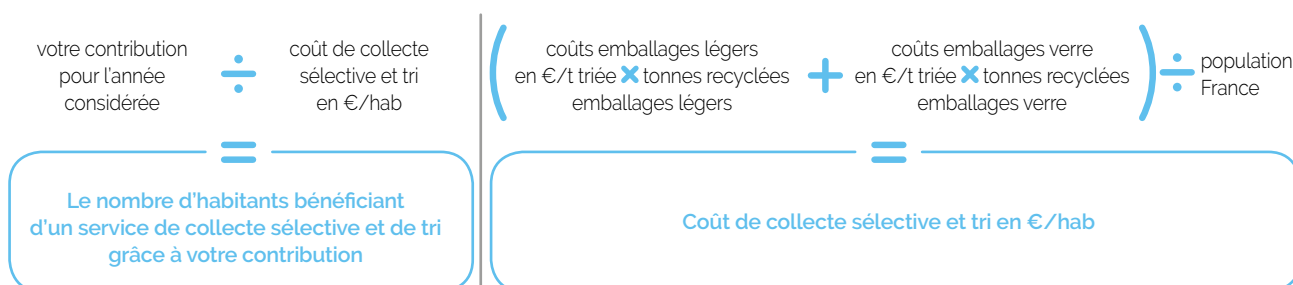
► Population desservie et emballages recyclés :

DONNÉES DE RÉFÉRENCE

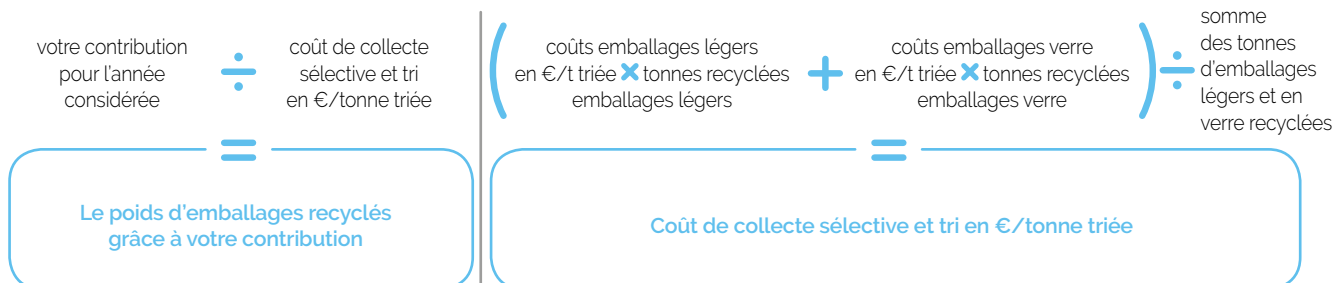
Les données de référence utilisées proviennent de l'INSEE (population française), du cahier des charges de l'agrément de Adelphe pour la filière emballages (coûts de collecte et de tri bruts optimisés) et du rapport annuel de groupe Citeo (tonnes d'emballages recyclés).

Si les calculs s'appuient sur des bases rigoureuses, nous utilisons des valeurs moyennes pour simplifier et faciliter leur compréhension. Les résultats ne peuvent donc être utilisés qu'à titre indicatif.

CALCUL DE LA POPULATION DESSERVIE (EN HABITANTS) :



CALCUL DES EMBALLAGES RECYCLÉS (EN TONNES) :



► Bénéfices environnementaux du recyclage :

DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Les données proviennent du logiciel BEE, qui respecte la méthode de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV), une méthode normalisée au niveau international (détaillée dans les normes ISO 14040 et 14044). Elle est conçue pour évaluer les effets sur l'environnement d'un service ou d'un produit, depuis l'extraction des matières premières jusqu'aux filières de traitement des déchets en fin de vie.

Si les calculs s'appuient sur des bases rigoureuses, les résultats sont simplifiés pour faciliter leur compréhension. Des valeurs moyennes sont utilisées, tant pour les équivalents en termes de ressources économisées que pour les nouveaux produits issus du recyclage. Les résultats ne peuvent donc être utilisés qu'à titre indicatif.

Connectez-vous



www.monespace.adelphe.fr

Suivez-nous



@AdelpheOfficiel



@Adelphe_fr



Contactez-nous



entreprises@adelphe.fr



0 809 108 108
service gratuit + prix appel